



**HAL**  
open science

# Quels modèles pour analyser la production d'écrit sur traitement de texte ? Les contraintes comme outil d'analyse et d'intervention

Sylvie Plane

► **To cite this version:**

Sylvie Plane. Quels modèles pour analyser la production d'écrit sur traitement de texte ? Les contraintes comme outil d'analyse et d'intervention. *Linx*, 2004, Théories de l'écriture et pratiques scolaires, 51, pp.75-89. 10.4000/linx.184 . halshs-03131806

**HAL Id: halshs-03131806**

**<https://shs.hal.science/halshs-03131806>**

Submitted on 4 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Linx**

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

**51 | 2004**

**Théories de l'écriture et pratiques scolaires**

---

## Quels modèles pour analyser la production d'écrit sur traitement de texte ? Les contraintes comme outil d'analyse et d'intervention

Sylvie Plane

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/184>

DOI : 10.4000/linx.184

ISSN : 2118-9692

### Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 75-89

ISSN : 0246-8743

### Référence électronique

Sylvie Plane, « Quels modèles pour analyser la production d'écrit sur traitement de texte ? Les contraintes comme outil d'analyse et d'intervention », *Linx* [En ligne], 51 | 2004, mis en ligne le 28 janvier 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/184> ; DOI : 10.4000/linx.184

---

# **Quels modèles pour analyser la production d'écrit sur traitement de texte ? Les contraintes comme outil d'analyse et d'intervention**

*Sylvie Plane*

*IUFM de Paris - LEAPLE ( UMR 8606)*

Les théories de l'écriture et les pratiques d'enseignement de l'écriture entretiennent entre elles des relations complexes, beaucoup moins unidirectionnelles qu'on ne l'imagine parfois lorsqu'on envisage la didactique de l'écriture comme une application stérile de concepts élaborés dans une autre sphère que la sienne. En effet, l'examen des liens qui unissent les pratiques scolaires et les théories de l'écriture montre qu'il s'établit entre ces deux pôles des sollicitations réciproques : certes l'école utilise des théories et des modèles de l'écriture mis à sa disposition ou sélectionnés par elle ; mais en retour, la didactique de l'écriture, comme le montre son histoire, est, tour à tour, l'instance critique qui met à l'épreuve l'efficacité pragmatique des théories et leur solidité conceptuelle, le commanditaire qui stimule la production de modèles explicatifs capables de rendre compte des phénomènes observés résistants aux méthodes d'analyse disponibles, voire le concepteur de modèles intégratifs répondant à des besoins spécifiques de l'école (Halté, 2003 ; Plane, 2003b ; Garcia-Deban et Fayol, 2003).

Cette contribution va donc explorer l'un des aspects de cette interrelation complexe en s'interrogeant sur la pertinence des modèles théoriques de la production d'écrit et leur capacité à éclairer l'analyse des pratiques scripturales en prenant comme angle d'attaque l'aptitude de ces modèles à rendre compte du cas particulier que constitue l'écriture sur traitement de texte. Cette exploration commencera, paradoxalement, par l'exposé des raisons pour lesquelles il est impossible, ou tout du moins dangereux, de construire un modèle de la production d'écrit. Puis, courant le risque de passer pour incohérente ou soumise aux habitudes de l'ancienne rhétorique scolaire qui préconisait une alternance mécanique entre la thèse et l'antithèse, elle se

poursuivra par un plaidoyer défendant la nécessité d'un modèle de la production, et se terminera par la présentation d'éléments permettant d'élaborer un modèle qui aiderait à l'étude de l'écriture sur traitement de texte et à son traitement didactique, et qui repose sur l'analyse de la production d'écrits en termes de contraintes.

## 1. Pourquoi il est impossible de construire un modèle de la production d'écrit

La production d'écrit, nous le savons tous, a fait l'objet de deux grandes familles de modélisations. Les plus traditionnelles, issues de la rhétorique classique, se sont attachées à représenter l'activité du scripteur de façon linéaire comme s'il s'agissait de l'effectuation d'une suite d'étapes dont l'ordre était immuable car ces *modélisations* avaient une fonction de *modèle* au sens ordinaire du terme, c'est-à-dire qu'elles étaient destinées non pas à rendre compte de l'activité effective des scripteurs, mais à décrire des comportements attendus pouvant servir d'exemples et avoir valeur de consignes. En revanche, les modélisations plus récentes, se fondant sur des travaux expérimentaux de psychologie cognitive ou de psycholinguistique, envisagent la production d'écrit dans ses aspects processuels et la décrivent en termes d'opérations récursives.

Il n'est nul besoin d'insister sur le premier argument qu'on peut opposer aux modélisations de l'écriture, car il dénonce un travers bien repéré : il s'agit du risque inhérent à tout modèle qui fait qu'on est tenté de lui faire jouer un rôle prescriptif alors qu'il n'a de fonction que descriptive et explicative. Cela a été le cas de la plupart des théories du texte<sup>1</sup> introduites dans l'enseignement, soit à la suite d'injonctions institutionnelles, soit par le biais de ces discours de vulgarisation dont la circulation constitue un principe organisateur de la communauté discursive qui les accueille ou les promeut, et devient même un principe fondateur de cette communauté lorsqu'il s'agit de la communauté enseignante, car celle-ci tire sa légitimité de sa reconnaissance en tant que noosphère<sup>2</sup>. Le schéma quinaire est l'exemple emblématique dans l'enseignement primaire et secondaire français de ces outils théoriques détournés de leur fin première<sup>3</sup> ; mais les théories de la production n'ont pas été épargnées par les

---

<sup>1</sup> Voir l'étude que font Bonckart et Plazaola Giger, à la suite de Verret et de Chevillard, de la dynamique de la transposition didactique, dans un article dans lequel ils analysent les contraintes s'exerçant sur la transposition elle-même et repèrent les conditions qui rendent une théorie candidate à la transposition. Bronckart J.P. & Plazaola Giger I. (1998) « La transposition didactique. Histoire et perspectives d'une problématique fondatrice » *Pratiques* 97-98, 35-58.

<sup>2</sup> Sur cette fonction fondatrice des discours de vulgarisation et sur leur rôle de légitimation, cf. les travaux de Swales sur les communautés discursives et l'analyse par Beacco et Cusin-Berche de ces discours dans le contexte français (Beacco J.C. (1999) (Dir.) *L'astronomie dans les médias. Analyse linguistique de discours de vulgarisation*. Presses de la Sorbonne Nouvelle.

<sup>3</sup> Cf. L'analyse des référents théoriques convoqués par les professeurs de collège dans les séquences consacrées au récit in Plane S. (2001) « Images des théories du texte dans l'enseignement secondaire. Les séquences consacrées au récit à l'épreuve sur dossier du CAPES interne de lettres modernes ». In Garcia-Debanc C., Confais JP & Grandaty (Coord.) *Quelles grammaires enseigner à l'école et au collège ? Discours, genre, texte, phrase*. Delagrave CRDP Midi-Pyrénées.

risques de détournement. Ainsi, la schématisation des processus rédactionnels opérée par Hayes et Flower<sup>4</sup> s'est trouvée sollicitée comme garante d'outils pédagogiques despotiques, alors que, justement, la supériorité de leurs travaux sur leurs devanciers, et en particulier sur ceux de Murray<sup>5</sup> a été non pas le passage d'un modèle étapiste à un modèle récursif, mais l'abandon de la visée prescriptive qui avait jusque là été celle des travaux portant sur la production. Mais ce changement de visée a à peine été entrevu ; inversement, lorsqu'on a redécouvert Albalat et célébré – à juste titre – le caractère précurseur de ses analyses qui mettaient en évidence le rôle pédagogique de l'observation des ratures et repentirs, on a revanche omis de prêter attention à la perspective téléologique qui sous-tendait ses travaux (les ratures vont toujours dans le sens d'une amélioration) et à la fonction modélisante qu'il affectait à l'observation des brouillons (les écrivains nous présentent les exemples qu'il nous faut suivre).

Le second argument pouvant être convoqué contre les modélisations de l'écriture est d'ordre épistémologique : il nous faut renoncer à la naïveté de croire qu'il puisse exister un modèle systémique de l'écriture qui rendrait compte de l'ensemble des multiples dimensions de l'écriture, et ce pour des raisons qui tiennent à l'écriture elle-même, mais aussi pour des raisons qui tiennent à ce que sont les théories et les modèles.

L'écriture, ou plus exactement la production d'écrit, est en effet rebelle à la modélisation, parce qu'elle est une chose si complexe, si plurielle, qu'elle refuse à se laisser enfermer dans un cadre théorique, et les travaux sur l'écriture se sont si diversifiés, ont emprunté à tant de domaines de recherche qu'ils rendent manifestement vaine toute tentative qui aurait la prétention de construire une vision globale de l'écriture.

En bonne logique, un modèle de la production d'écrit, si la perfection dans ce domaine était de ce monde, devrait comporter au moins trois niveaux emboîtés : il se doit de comprendre un modèle du discours, d'intégrer ce modèle de discours dans un modèle de l'activité de production discursive, et de se soumettre lui-même à un méta-modèle qui définit ses fonctionnements.

Revenons sur chacun de ces niveaux et voyons comment à leur tour ils se complexifient par de nouvelles séries d'emboîtements. Ainsi, on peut dire de tout modèle du discours qu'il intègre lui-même un modèle du texte et de la textualité, et ce même dans les conceptions frustes qui envisagent les rapports texte/discours comme s'il s'agissait uniquement d'une différence dans le nombre de paramètres pertinents. C'est en ce sens que Patry (1993) décrit le discours comme « un objet d'étude multi-stratifié » dont les propriétés excèdent le domaine de l'analyse linguistique de niveau lexico-grammatical.

En ce qui concerne la boîte correspondant au niveau « modèle de l'activité de production », l'existence même de plusieurs types de modèles appartenant au même champ de recherche, la psycholinguistique, tout en montrant la complémentarité, révèle du même coup l'insuffisance de chacun d'entre eux, et surtout la complexité de

---

<sup>4</sup> Hayes J. R. & Flower L.S. (1980) *The Dynamics of Composing: Making Plans and Juggling Constraints*, in Gregg L.W, Steinberg *Cognitive Processes in Writing*. Hillsdales, Laurence Erlbaum.

<sup>5</sup> Murray D.M. (1972) « Teach Writing as a Process not Product » *The Leaflet*. nov 1972, 11-14.

ce qui serait idéalement à mettre dans cette boîte. Ainsi, dans la grande famille des modèles s'attachant aux aspects processuels de l'écriture, il en est comme celui de Hayes et Flower évoqué plus haut qui s'attachent aux enchaînements temporels d'opérations et d'états, réalisés avec ou sans que leur effectuation suppose un acte de décision de la part du scripteur (processus automatiques / processus contrôlés, pour reprendre la distinction désormais classique de Schneider et Shiffrin) ; d'autres comme celui de de Beaugrande (1984) (*parallel-stage interaction model of production*) qui s'intéressent à mettre l'évolution du texte produit au cours de sa génération, au nombre des paramètres déterminant l'activité de production ; d'autres enfin comme celui de van Galen (in Fayol, 1997) qui se focalisent sur la question de la simultanéité et de la différence d'amplitude temporelle des opérations de différents niveaux entrant dans l'activité de production. Les modèles de la production se différencient également entre eux par le type d'objets qu'ils considèrent comme étant ce sur quoi s'exerce l'activité cognitive du scripteur ou ce qui constitue les ressources qu'elle mobilise. Selon la nature des opérations auxquelles ils s'intéressent, ils prennent en compte des matériaux de nature, de taille et d'origine différentes ; cela va de matériaux que l'on pourrait qualifier de pré-construits conceptuels/acquis comme les règles rhétoriques, les superstructures textuelles, les scripts, les stéréotypes, voire les structures syntaxiques à des unités linguistiques beaucoup plus fines, comme les graphèmes ou les morphèmes, voire les traits pertinents ; ou au contraire à des objets extra-langagiers de grande ampleur, comme ce que Bronckart (1996), complétant dans une perspective interactionniste la notion de *modèle de situation* élaborée par Van Dijk et Kintsch (1983), appelle la *situation d'action langagière*. Il désigne ainsi « les propriétés des mondes formels (physique, social et subjectif) qui sont susceptibles d'exercer une influence sur la production textuelle », en distinguant « la situation d'action langagière *externe*, à savoir les caractéristiques des mondes formels telles qu'une communauté d'observateurs pourrait les décrire, et la situation d'action langagière *interne* ou *effective*, c'est-à-dire les représentations de ces mêmes mondes tels qu'un agent les a intériorisés ». De façon générale, on note que les modèles psycholinguistiques de production de discours se distinguent des modèles linguistiques de discours non seulement par la perspective adoptée et le cadre théorico-méthodologique, mais aussi par la représentation du discours (ou du texte) qu'ils construisent ; autrement dit, les modèles de production intègrent nécessairement des modèles de discours (ou de textes), mais ceux-ci sont en général beaucoup moins puissants que les modèles de discours relevant d'approches strictement linguistiques.

En outre, tout modèle renvoie à un méta-modèle, c'est-à-dire à un ensemble de règles et de principes qui régissent l'architecture adoptée pour le modèle qu'on construit. Il peut s'agir d'une représentation tabulaire, qui oriente l'attention sur ce qui se produit à l'occasion de la rencontre de deux séries de données de natures différentes ; d'un modèle boxologique qui isole des composants et s'intéresse aux relations et aux règles de transfert entre ces composants ; d'une structure arborescente qui s'intéresse prioritairement aux nœuds et aux points où sont offertes des alternatives ; ou encore d'une structure en emboîtement comme celle utilisée plus haut pour décrire ce qu'on pourrait attendre idéalement d'un modèle de la production d'écrit... Aucun de ces choix n'est neutre. Berthelot (1998) a montré comment ces formalisations constituaient des schèmes d'intelligibilité. Ainsi, le risque est grand que

L'on confonde les propriétés du modèle avec les propriétés de l'objet représenté par le modèle. Et ce risque est d'autant plus grand dans le domaine de l'écriture que le modèle et ce qu'il figure appartiennent à la même classe d'objets, car ce sont l'un et l'autre des discours ou du moins des objets en rapport avec le discours.

Enfin, on peut opposer aux modélisations concernant l'écriture ou tout autre activité humaine une dernière série d'arguments dénonçant les quatre dangers qu'elles font encourir :

– le risque de l'amalgame conceptuel qui procède de l'empilement théorique inarticulé, un peu à la manière des programmes scolaires, qui, à quelque époque que ce soit, ont toujours été obligés, pour éviter l'allégeance à un courant théorique particulier d'agglutiner des concepts et des outils d'analyse prélevés dans différents contextes épistémologiques, afin de tirer de cette pâte composite de quoi nourrir une doxa consensuelle ;

– le risque du systématisme, qui amène à soumettre l'architecture théorique qu'on élabore à des *exigences esthétiques* qui distendent les liens entre le modèle et l'objet qu'il figure. En effet, les modes de formalisation, comme par exemple l'emboîtement ou la taxinomie, sont des outils à double tranchant : d'une part ces outils exercent un pouvoir heuristique en aidant à analyser la complexité du réel et à en générer des représentations ; mais d'autre part, ces modes de formalisation possèdent des caractéristiques propres (par exemple des règles d'inclusion ou de symétrie) qui sont autant de contraintes pesant sur la représentation. Or il n'y a pas nécessairement une homologie structurelle entre l'organisation d'un modèle, qui n'est autre qu'un discours<sup>6</sup>, et l'organisation que l'on prête à cet objet, tout simplement parce que la mise en discours ou la mise en schéma, obligeant à linéariser ou à faire figurer en deux dimensions un objet, ou un phénomène, impose des contraintes de représentation qui sont extrinsèques à l'objet représenté. Pourtant la sémiotisation constitue un artefact qui à son tour influe sur la représentation mentale de l'objet qu'elle tend à figurer, par exemple en incitant à opérer des distinguos dans l'identification des propriétés de cet objet pour assurer la symétrie d'une schématisation graphique ;

– le risque de la monomanie qui fait que l'on peut être tenté de rapporter à un principe unique une diversité de phénomènes qui n'en relèvent pas. Tour à tour, les théories de l'énonciation, du dialogisme ou du genre ont été finalement les victimes de l'engouement qu'elles ont suscité, de la même façon qu'à l'époque de Messmer le magnétisme avait servi de principe explicatif unique rendant compte de l'ensemble des phénomènes physiques jusque là inexplicables.

– dernière attaque enfin contre les modélisations : elles influent sur l'interprétation des phénomènes observés en proposant des systèmes de causalité pré-établis, empêchant donc ainsi une lecture plurielle des relations de causalité.

C'est pour cela que si, dans le domaine de la physique, les modélisations sont des opérateurs puissants, indispensables pour représenter des phénomènes complexes

---

<sup>6</sup> On se réfère ici à la définition de Berredonner, cité par Roulet 1999 : « Toute activité scientifique est une tentative pour représenter un objet livré par l'expérience, un quelconque matériau observable. Le représenter, c'est-à-dire le reproduire abstraitement, le simuler à l'aide de concepts signifiés par un discours ».

qu'il est important de pouvoir reproduire en laboratoire non pour les traiter, mais pour apprendre à les traiter à partir de leur image, en revanche, dans le domaine des sciences humaines, les modélisations peuvent être des outils dangereux, et sont toujours, en tout cas, des outils très imparfaits. Autrement dit, si la modélisation mathématique est indispensable à un physicien spécialiste des milieux granuleux pour formaliser, décrire et prévoir ce qui se passe quand on rajoute du sable sur un tas de sable, on ne peut espérer de modèle formel de l'écriture qui permettrait de comprendre *tout ce qui se passe* quand un scripteur prend la plume ou le clavier pour écrire.

## **2. Pourquoi il peut être utile de se donner un modèle de la production d'écrit**

Maintenant que sont exposées les raisons de se méfier des modèles formels de l'écriture, voyons pourquoi on peut s'y aventurer pour travailler sur la question du traitement de texte. Et par souci d'équilibre rhétorique trois arguments seront présentés en faveur du recours au modèle :

Référons-nous pour commencer à Moles qui écrivait dans *Les Sciences de l'imprécis* en 1995 : « ce que l'on reproche au simulacre, au modèle, c'est justement ce qui fait sa vertu, c'est qu'il est probablement plus simple, plus sommaire, plus rudimentaire, dira-t-on, que le réel dont il veut reproduire les aspects, que ce soit des aspects de structure matérielle ou des aspects de structure dynamique, c'est-à-dire de fonctionnement ». Les modèles sont en effet des outils intellectuels qui visent à représenter de façon épurée certains aspects d'un phénomène complexe. Ils nous servent à isoler des traits à observer dans un objet complexe, à démêler l'écheveau enchevêtré des causalités et suivre l'un des fils de cet écheveau, à disposer de repères pour étalonner une évolution. Si on ne perd pas de vue le fait que les modélisations sont par nature sommaires, et que c'est en cela qu'elles sont utiles, parce qu'elles constituent des schématisations rendant visibles des points noyés dans la complexité du réel, on peut en faire un bon usage.

Une deuxième justification pour défendre la construction de modèles théoriques repose sur le fait qu'on ne peut pas se passer de modèle : qu'on le veuille ou non, on se réfère toujours à un modèle ou à un proto-modèle<sup>7</sup> des phénomènes sur lesquels on est appelé à se prononcer ; ce modèle peut être fruste et préthéorique, il est quand même là. Ainsi quand on enseigne l'écriture ou la langue, peu importe qu'on soit ou non linguiste, on se réfère à un modèle implicite de l'écriture ou de la langue.

Enfin dernier argument, nous avons besoin de modèles théoriques pour comprendre ce que nous voyons et pour cibler des catégories d'interventions didactiques. Pour le didacticien, le modèle a l'avantage de désigner les variables à surveiller et les points sur lesquels agir.

---

<sup>7</sup> L'expression « proto-modèle » est due à Kosslyn (in Scardamalia et Bereiter, 1986) qui a qualifié ainsi les représentations de la production d'écrits antérieures à la formalisation de Hayes et Flower.



De tout cela une leçon est à tirer : un modèle doit être modeste, s'il veut être efficace. Il ne sert à rien de monter une machine monstrueusement encombrante difficile à manipuler. Et il ne faut jamais perdre de vue que tout modèle, quelles que soient sa finesse et sa complexité n'est jamais qu'une représentation pauvre, qu'aucune amélioration ne rendra capable d'avoir la richesse de ce qu'il figure.

Une fois ces précautions prises, on peut se hasarder à présenter une proposition d'analyse de la production verbale écrite issue du travail d'un Groupe de Recherche<sup>8</sup> pluridisciplinaire. Dans ce GDR, nous nous intéressons non pas à l'écriture dans son ensemble, mais à l'activité de production écrite considérée ici comme un jeu de contraintes. Ce choix nous permet de déterminer des lieux d'observation pour le linguiste et le psycholinguiste, et des lieux d'intervention pour le didacticien qui peut faire bouger les paramètres de ces contraintes.

### **3. La représentation de la production d'écrits comme jeu de contraintes : un outil de description et d'intervention**

La représentation de l'activité de production verbale comme jeu de contraintes qui est ici proposée ne prétend pas constituer une innovation. Au contraire, il existe une tradition consistant à considérer la production d'écrit comme une activité soumise à contraintes. Il suffit, pour s'en assurer de relever la fréquence des déontiques et des formules impératives tant dans les traités de rhétorique classique que dans les manuels scolaires contemporains ou les guides à l'intention des autodidactes.

On trouve en effet dans ces différents ouvrages la mention de trois types de contraintes :

– des règles procédurales qui prescrivent des conduites à tenir. Ainsi, un manuel destiné à des élèves de quatrième enjoint aux jeunes scripteurs de faire un brouillon propre (!) et aéré pour pouvoir se relire (tout en illustrant le chapitre par la reproduction d'un manuscrit de George Sand enfant, dans lequel on peut voir que le futur écrivain ne s'astreignait pas à faire en sorte que son brouillon soit aussi propre que les recommandations du manuel l'exigent...)

– des préceptes définissant des normes linguistiques, rhétoriques ou stylistiques. Ainsi, certains ouvrages comportent des listes d'expressions proscrites ou des conseils pour construire des plans de devoirs adaptés à la diversité des types de sujets que les élèves auront à traiter.

– des consignes imposant un thème, et, selon les cas, des orientations axiologiques, ou des formes discursives, formalisées par les libellés de sujet de rédaction.

Ces types de contraintes, exprimées par écrit dans des ouvrages ou des formulaires d'examen, ou oralement sous la dictée d'un enseignant, ont en commun de prendre la forme d'injonctions adressées par un prescripteur identifiable, détenteur d'une autorité légitimée par sa position institutionnelle ou par la tradition, et de

---

<sup>8</sup> GDR 2657 « Approche Pluridisciplinaire de la Production Verbale Écrite » (CNRS), regroupant des linguistes et des psycholinguistes. Directeur : Denis Alamargot.

s'adresser à un scripteur qui se doit de les intérioriser. Elles sont également caractérisées par le fait d'être formalisées et de prétendre être explicites.

Mais il s'agit là d'une interprétation restrictive de la notion de contrainte, qui ne rend pas compte de tout ce que le scripteur doit gérer lorsqu'il écrit. C'est pourquoi nous avons choisi de regrouper sous le terme de *contraintes* non pas les seules consignes mais l'ensemble de ce qui restreint l'espace de liberté du scripteur. Et afin de proposer un cadre d'analyse qui ait les fonctions didactiques d'un modèle sans pour autant encourir les dangers évoqués plus haut, nous avons choisi d'adopter les principes méthodologiques mis en œuvre dans les approches modularistes (Nølke et Adam, 1999).

Pour des raisons d'ordre théorique et méthodologique nous considérons donc l'écriture comme une activité qui oblige le scripteur à gérer cinq catégories de contraintes différenciées par l'instance qui les impose et par le degré de liberté qu'elles lui laissent.

Les catégories de contraintes que nous avons retenues n'ont en effet pas le même pouvoir d'astreinte. La première catégorie rassemble les contraintes d'ordre psycholinguistique liées aux limites des capacités de l'appareil cognitif du scripteur. Ce dernier n'a pas de prise sur elles, et le poids qu'elles pèsent sur l'écriture évolue au fur et à mesure du développement personnel du sujet, comme le montrent les études comparant la réalisation de tâches scripturales par des enfants et par des adultes. Les autres catégories de contraintes sont soit imposées par une instance extérieure – la langue, le médium ou le texte lui-même – soit intériorisées par le sujet scripteur. Dans ce dernier cas il peut s'agir de prescriptions exogènes ou d'auto-prescriptions. Contrairement aux contraintes d'ordre psycholinguistiques, les autres catégories de contraintes laissent entrouvertes des possibilités de négociation, voire de contournement. Elles ont également pour point commun le fait de jouer deux rôles apparemment opposés : bien évidemment, par nature, elles restreignent les choix du scripteur ; mais dans le même temps, elles exercent une fonction heuristique car elles fournissent des éléments programmatiques qui orientent l'écriture. Ainsi, du côté des contraintes linguistiques, l'existence de séquences d'ampleur variable disponibles dans la langue joue un rôle important dans la génération de texte, ainsi que l'ont montré les travaux portant sur la prédictibilité des énoncés ou sur le fonctionnement du figement et des degrés de liberté tolérés par la langue (Gross, 1996). De même, du côté des contraintes imposées par une consigne donnée au scripteur ou que le scripteur se donne, il est manifeste que les genres, au sens que Bakhtine (1979) donne à ce terme, fournissent au scripteur des orientations de travail et constituent pour lui des ressources, comme l'ont mis en évidence les travaux portant sur le rôle des schémas prototypiques dans la production de texte.

#### **4. Les contraintes : un outil pour l'analyse de l'écriture sur traitement de texte**

Les contraintes que nous venons d'évoquer et que nous allons présenter ci-après plus amplement sont étroitement imbriquées et interdépendantes. Ainsi, le traitement de texte est un médium d'écriture, et à ce titre il peut être considéré soit

tout simplement comme un dispositif restreignant l'espace de liberté offert au scripteur, soit, de façon plus fine, comme un dispositif ayant aussi des effets sur les autres catégories de contraintes imposées au scripteur. Nous avons adopté ce second parti, mais nous profiterons du privilège offert à l'analyste qui peut s'autoriser à désintriquer des composantes intimement corrélées pour les examiner une à une comme si elles étaient indépendantes ou dissociables en les déployant ; et afin de donner un aperçu des liens qui unissent ces contraintes nous donnerons pour chacune des catégories évoquées un bref exemple qui, bien que local et limité, servira à montrer comment les spécificités du médium qu'est le traitement de texte influent sur les autres contraintes.

**• Les contraintes d'ordre psycholinguistique imposées par les limites des ressources cognitives du scripteur**

Toute production d'écrit est une activité cognitivement coûteuse, comme l'ont mis en évidence les travaux dont Fayol (1997) a fait la synthèse, car le scripteur doit réaliser des opérations complexes, de différents niveaux, qui exigent la mobilisation de ressources dédiées aux fonctions attentionnelles et exécutives. Or les limites des capacités de maintien et de traitement de l'information (synthèse in Gaonac'h & Larigauderie, 2000) constituent des contraintes qui s'exercent sur l'activité du scripteur. Le poids de ces contraintes a été étudié notamment par Olive et Kellogg (sous presse) qui ont montré que des scripteurs adultes peuvent activer les processus de conceptualisation et/ou de formulation en même temps qu'ils transcrivent leur texte alors que des scripteurs enfants ne peuvent qu'activer ces processus les uns à la suite des autres.

Cependant, le coût cognitif de l'écriture est également dépendant du médium de production, dans la mesure où celui-ci peut alléger ou au contraire alourdir la charge mémorielle imposée au scripteur.

Dans le cas de la production écrite traditionnelle, c'est-à-dire sur papier, les vestiges consultables demeurent, y compris ceux des ratures délétiions. Les gestes discursifs de *dénivellation* montrent bien le fonctionnement du dialogue de l'auteur avec son texte déjà là. Ce dialogue peut recouvrir des natures très différentes : il peut se faire très discret si la plume ne se pose sur le papier qu'à l'issue d'une longue maturation silencieuse, l'auteur ne s'autorisant à noter que les formes qu'il juge définitives ; ou au contraire, il peut être explicite, voire exhibé par un auteur qui a besoin de mettre en scène ses hésitations et ses repentirs pour opérer ses choix d'écriture. On songe ici en particulier à la *Vie de Henri Brulard*, qui est sans doute de ce point de vue un texte prototypique. Mais dans tous les cas, des traces matérielles, qu'il s'agisse de ratures ou simplement de ruptures dans le geste graphiques, témoignent des strates de la production. En revanche, l'écriture sur traitement de texte – et c'est en cela qu'elle est le chaînon manquant entre l'écrit et l'oral et non pas pour des raisons qui tiennent à la langue – repose sur un traitement mémoriel singulier : comme dans le cas de l'écrit traditionnel, le texte produit sur traitement de texte est consultable, à condition toutefois d'avoir été jugé *provisoirement définitif*, si on nous autorise cet oxymore ; mais comme dans le cas de la production orale, les hésitations, les ratures, les remords disparaissent du domaine consultable et ne subsistent que sous la forme de traces mémorielles.

- **des contraintes d'ordre linguistique**

Ces contraintes sont dépendantes des modes de linéarisation, d'organisation et de différenciation imposés par la langue et par les particularités du système d'écriture employé. Comme l'a montré Nølke (1999), les règles qui régissent les fonctionnements syntaxiques, sémantiques, morphologiques, prosodiques etc. d'une langue ne s'organisent pas en un système hiérarchisé, et peuvent même entrer en concurrence les unes avec les autres. En témoignent les difficultés rencontrées en Traitement Automatique du Langage, par exemple pour modéliser les règles qui régissent l'ordre des mots. Le scripteur est donc soumis à l'obligation de respecter des règles linguistiques – dont un grand nombre, sinon la plupart, ne sont ni formalisées ni enseignables – mais il est de son ressort d'organiser le traitement de ces règles, attendu qu'il est impossible de ramener à un algorithme unique les prises de décision en matière linguistique

Dans le cas de l'écriture sur traitement de texte, la linéarisation peut être non pas concomitante à la production mais postérieure car le médium autorise toutes les opérations génétiques – remplacement, déplacement, insertion, suppression – sans que le texte en cours de production en porte des cicatrices matérielles. De même le scripteur peut différer le traitement des problèmes morphosyntaxiques. Ce qui change donc par rapport à l'écriture manuscrite ce n'est pas tant les règles de linéarisation que la manière dont le scripteur peut les gérer. Ainsi certaines fonctions du traitement de texte comme la correction orthographique dispensent le scripteur d'une partie du traitement des contraintes orthographiques, avec, il est vrai, plus ou moins de bonheur. Mais à côté de cet allègement certain de la tâche d'écriture, le fait que la production s'effectue par des procédés proches de l'épellation – chaque touche doit être frappée une à une alors que dans l'écriture manuscrite le tracé enchaîne les éléments graphiques et donne ainsi du corps au mot qui s'impose comme une unité sensible – produit des effets que l'on ne constate qu'avec ce médium et qui consistent le plus souvent en des interversions de séquences graphiques. En effet bon nombre de scripteurs travaillant sur traitement de texte signalent que lors de la saisie de termes qu'ils emploient fréquemment il leur arrive régulièrement de perturber l'ordre des lettres. Ainsi, l'auteur de cet article a constaté sa propension maligne à écrire « sénace » au lieu de « séance » ou « professuer » au lieu de « professeur » et a donc chargé son correcteur orthographique d'exercer la vigilance morphologique qui lui fait défaut.

- **des contraintes issues de prescriptions imposées par la consigne ou que le scripteur s'impose**

Cette catégorie regroupe les contraintes qui ont pour point commun de pouvoir être formalisées, et de soumettre à une décision consciente l'espace de liberté qu'elles ouvrent. Elles relèvent de différents ordres (linguistique, thématique, stylistique, pragmatique...) et peuvent porter sur toutes les dimensions de la production (aspect matériel, quantité à produire, visée à atteindre...). Cette catégorie recouvre donc non seulement les prescriptions ou consignes traditionnelles évoquées plus haut, mais aussi celles que le scripteur décide de s'imposer à lui-même, par exemple en optant pour une forme fixe ou en se pliant aux règles du genre discursif qu'il a choisi. Dans une certaine mesure, paradoxalement, la transgression des contraintes génériques peut aussi faire partie des contraintes choisies ou imposées. Ce

peut-être l'auto-consigne d'originalité qui oriente vers la transgression, aussi bien que la recherche d'une prouesse comme le firent les Oulipiens ou les Grands Rhétoriciens. Toujours est-il que la transgression volontaire d'une règle est toujours une forme de reconnaissance et donc de soumission contrainte à la règle transgressée.

Le développement du traitement de texte est concomitant avec l'émergence ou la prolifération de formes discursives particulières qui créent des genres nouveaux et donc constituent de nouvelles prescriptions. En particulier la possibilité de signaler par des indices visibles la hiérarchie des segments textuels, grâce aux listes, aux puces, à la disposition spatiale, à la variété des choix typographiques ou tout simplement à la souplesse de la gestion de l'espace, est sans doute responsable du développement de formes textuelles qui ont fini par s'imposer ou du moins par imposer leurs contraintes. A titre d'exemple, il suffit de regarder la forme des mémoires universitaires rédigés il y a une vingtaine d'années et celles des mémoires récents pour constater que le médium a en quelque sorte déplacé les exigences et les attentes des destinataires des mémoires, mais aussi de leurs concepteurs, tant en ce qui concerne les aspects formels qu'en ce qui concerne les contenus eux-mêmes, dans la mesure où ceux-ci sont liés aux formes qui les structurent.

#### **• des contraintes imposées par le texte produit**

Le texte produit génère un ensemble de contraintes qui limitent l'espace de liberté offert au scripteur. Ces contraintes sont nécessairement évolutives et cumulatives, puisqu'elles dépendent de l'avancée du texte : au fur et à mesure que le texte est produit, il restreint les choix possibles pour rédiger la suite. Ces contraintes se situent à tous les niveaux et recouvrent des phénomènes d'ampleur variable. Il peut s'agir par exemple de composantes diégétiques (caractère d'un personnage, détermination d'un chronotope...) ou de choix énonciatifs (choix d'une instance narrative, d'un temps...) adoptés en début de production qui déterminent la forme que doit prendre la suite. Ainsi dans les textes d'enfants, on remarque assez souvent des ruptures énonciatives (le récit commence à la troisième personne, puis, en général à la suite d'un passage dialogué, le récit se poursuit à la première personne), qui interpellent le lecteur et dénoncent du même coup l'irrespect des contraintes imposées implicitement par le début du texte (Plane 2003 a). Mais il peut s'agir également de phénomènes très locaux : par exemple, le début d'une phrase dans les langues flexionnelles pilote les accords grammaticaux qui devront être réalisés dans la suite de cette phrase, et détermine donc les marques morphologiques qui les signalent.

Lorsque l'on écrit sur traitement de texte, le fait de pouvoir revenir sur du texte et le modifier fait du texte non plus une unité plate et linéaire, mais une sorte de millefeuille virtuel dont on ne voit que la couche supérieure, les couches inférieures, partielles et disloquées s'étendant potentiellement jusqu'à l'infini. Le texte déjà produit n'est donc plus un socle stable, mais bien au contraire un terrain mouvant que chacun traite à sa façon. Certains scripteurs choisissent de faire comme si ce substrat était solide et préfèrent écrire dans la continuité par le procédé dit de l'écriture au kilomètre. D'autres à l'inverse optent pour une écriture plus discontinue, qu'il s'agisse de l'écriture à partir d'un plan qui sera expansé ou de l'écriture de fragments qui seront ensuite réajustés. Cette écriture fragmentée, mouvante, disloquée, recomposée, est certes caractéristique du traitement de texte ; mais elle a été rendue possible non

seulement parce que les technologies d'écriture le permettaient mais aussi parce que des conditions intellectuelles et culturelles ont permis son émergence. Cette apparition d'une esthétique de la fragmentation a été décrite par J.-P. Mourey qui notait dans *Logique de la fragmentation*<sup>9</sup> : « Couper, entailler, fracturer, fendre, séparer, diviser et éventuellement, coller, raccorder, recoller... la fragmentation n'est pas seulement une technique qui ses gestes et ses instruments. Elle implique une conception de l'œuvre, que celle-ci soit littéraire, musicale, plastique, philosophique. Et cette construction sous-tendue par une destruction, une discordance, des divisions ou des prélèvements, porte elle-même de façon explicite ou implicite une philosophie de la Vérité, du Sens [...] Le fragment se présente comme perte de la totalité, de l'Unité, dans sa coupure même il donne à voir une fêlure, un manque ». Ainsi, de la même façon qu'on a pu dire de la perspective qu'elle avait pu être inventée par Brunellesci et les peintres du quattrocento parce que les conditions idéologiques le permettaient, le développement du traitement de texte et des formes textuelles qu'il autorise sont tributaires non seulement du progrès des techniques informatiques, mais aussi de l'évolution des représentations de la création textuelle. Et en retour, le traitement de texte, entraînant par ses facilitations techniques la production de nouvelles formes scripturales, contribue à faire évoluer la création scripturale.

#### • des contraintes imposées par le medium de production

Comme l'ont montré les travaux des historiens de la culture et des anthropologues – et comme le confirment ceux des ergonomes – les techniques et les outils employés pour l'écriture ont des conséquences sur le mode de symbolisation et sur l'activité sémiotique du scripteur (Gelb, 1963 ; Goody, 1977). Ainsi, par exemple, l'espace ouvert par la page ou par l'écran d'ordinateur configure en partie la production du texte à venir. Tout cela incite à voir dans les media de production non pas des objets inertes, mais au contraire des instruments qui exercent une influence sur l'activité du scripteur.

Dans l'écriture sur traitement de texte, l'espace ouvert à la scription est infini et délébile. L'écriture ne peut le saturer ; bien au contraire, il se renouvelle sous l'effet de la scription et peut se prolonger en amont et en aval de la page affichée sur l'écran. Les capacités de stockage des ordinateurs courants excèdent largement les capacités de production d'un scripteur ordinaire, qui épuisera ses ressources personnelles avant de saturer les possibilités d'accueil de sa machine, sauf à recourir à l'importation de données externes. Cet espace est également infini en profondeur, le texte pouvant se creuser à tout endroit pour laisser s'insérer de nouveaux fragments qui dilatent non seulement l'énoncé, mais aussi l'espace de scription. Mais il est aussi labile, car il peut se réduire sous l'effet des manipulations de suppression. N'est visible que l'espace graphique de travail, contrairement à la situation d'écriture traditionnelle qui permet au scripteur d'avoir une vue panoptique du texte et de l'espace dans lequel s'inscrit ce texte. On peut donc dire que les scripteurs travaillent sur des espaces graphiques virtuels dont la délimitation est assurée non par des contraintes matérielles, mais par le texte, qui, en quelque sorte génère son propre espace. (Anis, 1998 ; Plane, 2001)

---

<sup>9</sup> Mourey J-P (1993) *Logique de la fragmentation. recherches sur la création contemporaine*. Publications de l'Université de St Etienne.

## **5. Pour conclure : à la recherche de l'auteur**

Le cadre qui vient d'être présenté et dont nous avons montré quelques exemples de fonctionnement à propos de l'écriture sur traitement de texte ne prétend nullement unifier la représentation de la production d'écrit : on sait bien que l'analyse des diverses catégories de contraintes pointées requiert le recours à des outils théoriques différents ; ainsi, même s'il y a des points d'intersection, la description des capacités cognitives des scripteurs ne se fait pas au moyen des mêmes méthodes et schèmes d'interprétation que la description des contraintes linguistiques imposées par la langue. Le recensement de ces catégories de contraintes ne vise donc qu'à faciliter un dialogue entre des spécialistes de différents domaines.

Cependant, ce cadre laisse dans l'ombre le scripteur lui-même, et en particulier le scripteur sur traitement de texte pour lequel il nous manque une description typologique. Et au-delà du scripteur, nous manque également une instance majeure, l'auteur, qu'on aimerait se représenter sous l'aspect d'un cocher tenant les rênes de ces cinq types de contraintes, pour reprendre l'allégorie platonicienne. Malheureusement cette image optimiste ne peut être retenue car elle résiste pas à ce que nous savons aujourd'hui de la complexité de l'acte de création verbale. En effet, d'une part elle suppose une extériorité de l'auteur qui ferait de lui une instance immanente, et d'autre part elle néglige le fait que l'auteur est lui aussi une instance composite, fugitive, parcourue de tensions et de discours : l'auteur, inscrit dans une communauté discursive, est traversé par les discours qui fondent cette communauté, y compris par ces propres discours, et même si ses discours sont perdus, il en est le dépositaire, ou du moins le dépositaire du souvenir de ces discours. Et c'est peut-être cela qui le fait exister. C'est pourquoi s'il est vrai que la production textuelle ne peut se laisser circonscrire par un outil d'analyse si complexe soit-il, cela est encore plus vrai de l'auteur, et ce, même si cet auteur est malhabile ou débutant.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ALBALAT A. (1899, rééd. 1992) *L'art d'écrire*. Paris, Armand Colin.
- ALBALAT A. (1903 rééd. 1991) *Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains*. Paris, Armand Colin.
- ANIS J. (1998) *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée*. Bruxelles, De Boeck.
- BAKHTINE M. (Trad. 1979) *Esthétique de la création verbale*. Paris, Gallimard.
- DE BEAUGRANDE R. (1984) *Text Production : Toward a Science of Composition*. Norwood, NJ, Ablex.
- BERTHELOT J.-M. (1998) *L'intelligence du social*. Paris, Puf.
- BRONCKART J.P. (1996) *Activité langagière, texte et discours*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Sylvie Plane

- FAYOL M. (1997) *Des idées au texte. Psychologie cognitive de la production verbale orale, orale et écrite*. Paris, PUF.
- GAONAC'H D. & LARIGAUDERIE P. (2000) *Mémoire et fonctionnement cognitif. La mémoire de travail*. Paris, Armand Colin.
- GELB, I-J. (trad. 1963) *Pour une théorie de l'écriture*. Paris Flammarion.
- GOODY, J. (trad.1977) *La raison graphique. la domestication de la pensée sauvage*. Paris, éditions de Minuit.
- HALTÉ J.F. (2003) « Didactique de l'écriture, didactique du français : vers la cohérence configurationnelle » *Pratiques* 115-116, 15-28.
- MOLES A. (trad 1995) *Les Sciences de l'imprécis* Paris, Gallimard.
- SWALES J. M. (1990) *Genre Analysis. English in academic and research settings*. Cambridge University Press.
- MOUREY J-P (1993) *Logique de la fragmentation. recherches sur la création contemporaine*. Publications de l'Université de Saint Etienne.
- GARCIA-DEBANC C. & FAYOL M. (2003) « Des modèles psycholinguistiques du processus rédactionnel pour une didactique de la production écrite. Quelles collaborations entre psycholinguistes et didacticiens ? » *Repères* 26-27.
- NØLKE H. (1999) « Linguistique modulaire : principes méthodologiques et applications » in NØLKE H. & ADAM J.-M. (Dir.) *Approches modulaires : de la langue au discours*. Lausanne, Delachaux et Niestlé, 17-73.
- NØLKE H. & ADAM J.-M. (Dir.) (1999) *Approches modulaires : de la langue au discours*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- GROSS G. (1996) *Les expressions figées en français*. Paris, Ophrys.
- MURRAY D.M. (1972) « Teach Writing as a Process not Product » *The Leaflet*. nov 1972, 11-14.
- OLIVE, T. & KELLOGG R. T. (sous presse). "Concurrent activation of high- and low-level production processes in written composition". *Memory & Cognition*.
- PATRY R. (1993) « L'analyse de niveau discursif en linguistique : cohérence et cohésion » in NESPOULOUS J.L. (Dir) *Tendances actuelles en linguistique générale*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 109-143.
- PLANE S. (2001) *Permanence(s) et mouvements des traces langagières. Investigations sur la production langagière, ses traces et ses outils*. Dossier de synthèse en vue de l'HDR. Université Paris X.
- PLANE S. (2003a) « Stratégies de réécriture et gestion des contraintes d'écriture par des élèves de l'école élémentaire : ce que nous apprennent des écrits d'enfants sur l'écriture ». Rome. *Rivista Italiana de Psicolinguistica Applicata* anno III/1. 57-77.
- PLANE S. (2003b) « La didactique du français témoin et acteur de l'évolution du questionnement sur l'écriture et son apprentissage ». *Repères* 26-27 *Actes du colloque sur l'écriture et son apprentissage*.



*Quels modèles pour analyser la production d'écrit sur traitement de texte ?*

- SCARDAMALIA M. & BEREITER C. (1986) « Research on Written Composition » in WITTRICK M.C. & AMAREL M. *Handbook of Research on Teaching*, New-York, Macmillan, 778-803.
- VAN DIJK T.-A. & KINTSCH W. (1983) *Strategies of Discourses Comprehension*. New York, Academic Press.
- VAN GALEN G.P. (1990) « Phonological and motoric Demands in handwriting : Evidence for discrete Transmission of Information » *Acta Psychologica*, 74, 259-275.